

CORNILLON



TALF

CARTE

CORRESPONDANCE

*Une grosse  
cavasse  
Marie Liolard*

*M à Darnville  
Marie Lalle au château  
Lamonon  
B D R*



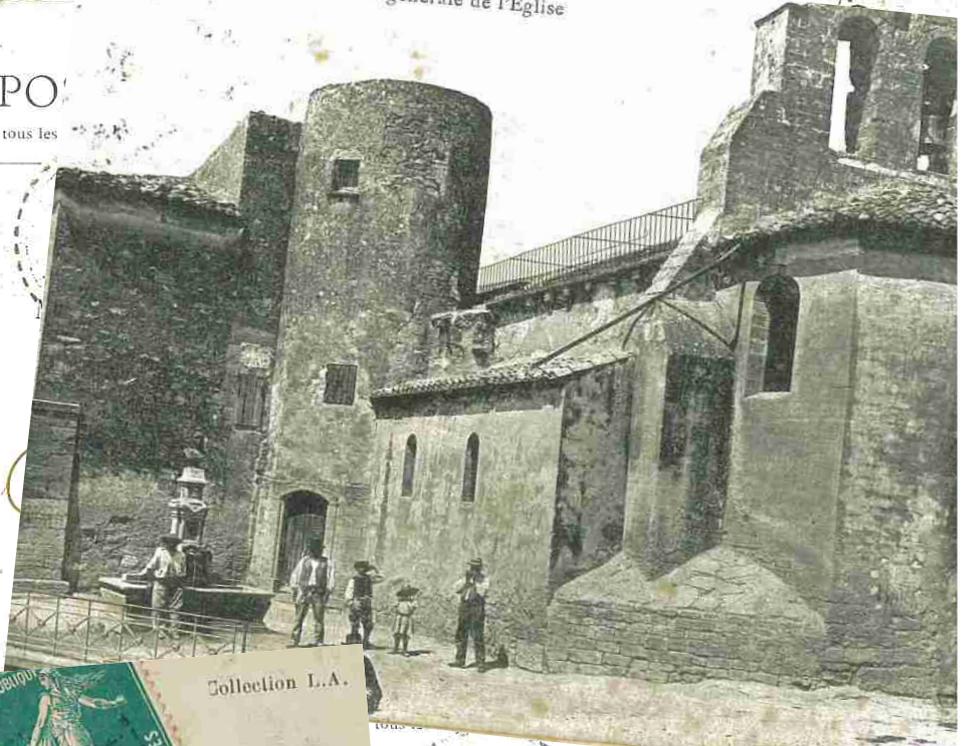
CORNILLON. - Vue générale de l'Église

CARTE PO

La Correspondance au recto n'est pas acceptée par tous les

CORRESPONDANCE

*Souvenirs  
Mina*



Collection L.A.

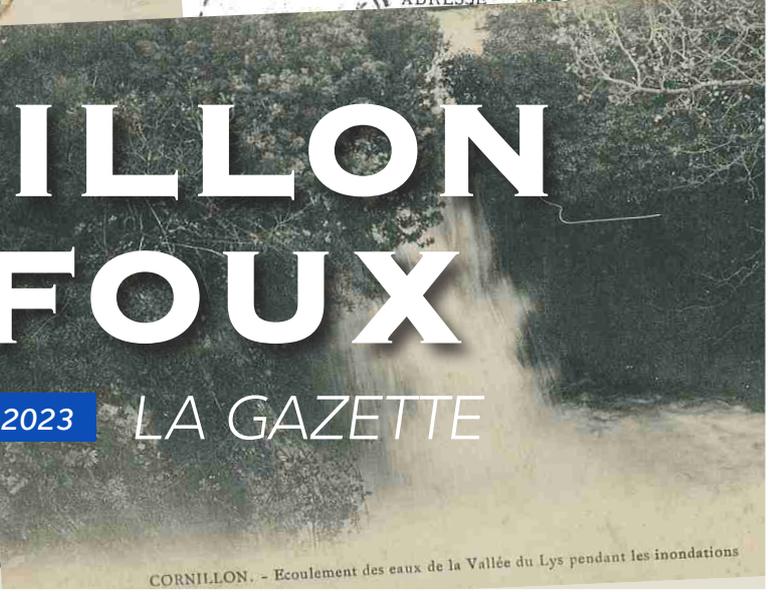
LON - Château du Lys



# CORNILLON CONFoux

N°8 - Juillet 2023

LA GAZETTE



CORNILLON. - Ecoulement des eaux de la Vallée du Lys pendant les inondations



Frédéric BARRÉS



EDITO .....P3  
 CA S'EST PASSÉ .....P4-5  
 LA VIE DE LA COMMUNE .....P6-14  
 TRAVAUX.....P14  
 JOIES & PEINES.....P15  
 AGENDA.....P16

**La Gazette de Cornillon-Confoux**

Directeur de publication : Daniel Gagnon  
 Rédaction, conception :  
 Mairie, Office de Tourisme de Cornillon-Confoux  
 Photographies : droits réservés  
 Édition, création : Imprimerie Vallière  
 Imprimé en 800 exemplaires, sur papier PEFC.  
 Dépôt légal : à parution



**Daniel Gagnon**  
 Maire de Cornillon-Confoux  
 Vice Président de la Métropole  
 Aix Marseille Provence

**CHÈRES CORNILLONNAISES,  
 CHERS CORNILLONNAIS,**

Nous nous sommes retrouvés nombreux, Cornillonnaïses et visiteurs extérieurs, à la Fête du rosé dont le succès se confirme d'année en année. La forme conviviale qu'a pris cet évènement et son succès nous amène à envisager de lui donner une connotation « fête votive ».

Pour cet été, ma fonction à la vice-présidence de la Métropole, en charge de la culture, nous permet de bénéficier de **deux soirées prestigieuses et gratuites**. Le samedi 29 juillet, nous accueillerons Martha High and the Soul Cookers, la reine du rhythm and blues qui a débuté avec James Brown, et, le lendemain, dimanche 30 juillet, ce sera au tour de l'Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée qui nous réjouira avec un nouveau répertoire.

Compte tenu des « chamboulements » liés aux travaux de construction de l'école, nous avons préféré regrouper les évènements festifs fin juillet, et les fêtes votives sont reportées à 2024.

Notre volonté de ne pas augmenter les impôts locaux et donc de devoir économiser au maximum, le manque de bénévoles et l'engouement pour la Fête du rosé nous amènent à réfléchir à une nouvelle organisation des festivités 2024.

Que les Cornillonnaïses se rassurent, l'activité culturelle et festive restera importante, puisque, dès cet hiver,

En solidarité avec les 220 mairies attaquées ces derniers jours, et afin de défendre les services publics, la mairie de Cornillon-Confoux avait demandé aux habitants de la commune de se réunir devant la mairie, place Bruno Carsignol, le lundi 3 juillet à 12h. La sirène a été enclenchée.

il y aura six spectacles programmés par la Métropole (Scènes et cinés) à l'Oppidum au lieu des quatre habituels et les Samedis classiques de Musicadance pourront être reconduits.

Toujours dans le registre culturel, notre commune s'enrichit d'une **nouvelle statue**, œuvre de la grande sculptrice polonaise Magdalena Abakanowicz (1930-2017), qui vient d'être offerte à la commune. Cette œuvre viendra trôner au jardin de Magali, au bas de la Grand rue. Peu à peu, nous constituons une collection de sculptures qui débouchera sur un parcours déambulatoire touristique. Un reportage sera dédié à ce projet dans la prochaine gazette.

Par ailleurs, concernant le **chantier de l'école**, malgré un démarrage difficile dû à la présence d'amiante dans les sols qui ont dû être dépollués à grand frais, nous sommes maintenant dans les délais. Nous n'avons plus rencontré de problèmes techniques et l'école sera livrée comme convenu au premier trimestre 2024. Cette école marquera un pic financier dans nos investissements (4,2 millions d'euros) et son inauguration sera à la hauteur de cet équipement qui bénéficiera à plusieurs générations de petits Cornillonnaïses.

Malgré tous ces points positifs, je me vois contraint de conclure cette gazette sur une note négative à laquelle les Cornillonnaïses ne nous ont pas habitués, nous élus. En effet nous constatons de plus en plus d'**incivilités concernant les ordures ménagères et le tri** : dans et à côté des containers, nous trouvons des cartons, des machines à laver, des photocopieuses... Nous constatons également **des vols de végétaux** dans les espaces publics communaux. Nettoyer les incivilités environnementales et remplacer les

végétaux coûtent de l'argent et de l'énergie qui pourraient être utilisés ailleurs. A ce titre, j'ai demandé une aide de l'Etat pour étendre la vidéo protection afin de pouvoir sanctionner les contrevenants.

Il en sera de même **pour les stationnements gênants dans le village**. Malgré nos demandes et explications répétées, la vidéosurveillance et la verbalisation, il y a encore des personnes qui n'ont pas compris que le stationnement sauvage entraîne des difficultés de circulation pour les bennes à ordures ménagères et les services de secours (SAMU, pompiers...) Cela nuit à la salubrité et à la sécurité...sans compter ce que cela génère comme disputes de voisinage.

Pour le stationnement, soyez patients, faites encore des efforts. A partir de mars 2024, nous aurons trente places de parking supplémentaires dans le parking sous l'école (en zone bleue la journée, disque obligatoire, et libre la nuit et le weekend).

Toujours soucieuse de l'amélioration de notre qualité de vie, l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous fin juillet puis en septembre pour la journée des associations au cours de laquelle vous sera proposé le traditionnel apéritif de la mairie.

▪ **GIOVANNA,  
UNE PASSION  
POUR LES BEATLES**



Née dans le Piémont, Giovanna Tchepitchian a vécu jusqu'en 2013 en Toscane avant de s'installer la même année à Cornillon, grâce à une belle rencontre amoureuse. La musique et le chant sont entrés très tôt dans le quotidien de Giovanna. A 12 ans, elle accompagnait déjà son père à la guitare lorsqu'il chantait dans des fêtes. Au départ c'était un hobby mais c'est ensuite devenu son métier. A partir de 1989, Giovanna, devenue chanteuse à part entière, se produit dans des piano-bars en intégrant des groupes de Jazz, Blues et Pop. Elle a également intégré, en tant que chanteuse, un groupe de cinq femmes, Les Seastles, qui rend un bel hommage aux Beatles.



▪ **MAGIE À L'OPPIDUM**

Dans le cadre de la programmation des « Elancées », le spectacle de magie a obtenu un franc succès.

Deux séances se sont succédées dont la première d'avantage adaptée aux plus jeunes. Dans les deux cas, toutes les places assises étaient réservées, c'est dire l'engouement du public pour ce type de spectacle où les tours de magie s'associent à l'humour.

D'humour, le comédien Julien Sonjon n'en a pas manqué si l'on en croit la cascade de rires d'un public amusé mais surtout médusé par des tours de cartes qui laissent pantois. Un artiste hyperactif sachant improviser, en interaction constante avec son public pour un moment d'évasion et de bonne humeur très applaudi.

▪ **2 CORNILLONNAISES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE**

Apolline Nicolas et Héloïse Delpuech (toutes les deux en classe de CM1) qui pratiquent la gymnastique rythmique au GRC Salon-Grans représenteront leur club aux championnats de France. En effet, pour leur première année de compétition, leur équipe fédérale A 10/11 ans a obtenu la 4<sup>ème</sup> place au championnat régional

qui s'est déroulé à Istres les 15 et 16 avril. Cette place leur a permis de décrocher la qualification pour la finale nationale qui aura lieu le 11 juin à Mouilleron-le-captif (Vendée), en présence de 40 autres équipes.

Nous souhaitons bonne chance à nos deux cornillonnaises !



▪ **CLASSE VERTE**

La classe de CE1/CE2 de madame DOLCEMASCOLO est partie en voyage du lundi 03 avril au vendredi 07 avril au centre Lou Riouclar à Meolans-Revel près de Barcelonnette. Les enfants ont pu être initiés à l'astronomie en utilisant les télescopes pour observer les astres (soleil, lune...) mais aussi à travers différentes animations pédagogiques (planétarium).

En parallèle, ils ont pu découvrir la montagne (randonnées, reconnaissance de la flore)

A l'issue du voyage, ils ont reçu chacun leur diplôme de la petite ourse, premier niveau de l'astronome en herbe, qui atteste des compétences acquises !

Un beau voyage, où ils ont pu apprendre à vivre ensemble et qui restera gravé dans leur mémoire !

▪ **ENCORE UN CHAMPION À CORNILLON**

Mercredi 16 novembre 2022, dans les collines de la commune de LA FARE LES OLIVIERS, s'est déroulé le championnat départemental des Bouches du Rhône de cross adapté. Les coureurs, en fonction de leurs catégories, se sont affrontés sur des distances de 1000, 2000, 3500 et 4000 mètres. Un jeune homme natif de notre village, Jérôme LAUZE, 29 ans a concouru pour la distance de 4000 mètres. Motivé, déterminé et très bien entraîné, il s'est imposé dans un temps de 20 minutes et 19 secondes et est devenu champion départemental des Bouches du Rhône de cross adapté, pour la plus grande fierté de ses parents et de tous ses amis.



Jérôme a fait sa course et termine à une très belle 19<sup>ème</sup> place sur 41 participants, dans un temps de 22 minutes et 20 secondes, soit une vitesse moyenne de 13.4 km/h.

Jerome peut être très fier de son classement et a fait honneur à son village. Fort de cette nouvelle expérience, il donne rendez-vous l'année prochaine mais auparavant, il défendra son titre au championnat départemental et tentera de décrocher le titre de champion régional.

Jérôme, tout le village est derrière toi pour et nul doute que tu porteras très haut les couleurs de Cornillon Confoux.

Jérôme n'étant pas rassasié, il a participé les 17, 18 et 19 mars 2023, à BRINDAS (69) aux championnats de France de cross adapté, sur la course élite des 5 000 mètres, distance sur laquelle il s'est mesuré aux champions de la discipline. Malgré un plateau très relevé avec la présence des champions du monde et d'Europe de la spécialité,

▪ **MUSIQUE CLASSIQUE À L'OPPIDUM**

Chaque premier samedi du mois, d'octobre à juin, L'association Musicadanse, propose, dans le cadre des samedis classiques un concert de musique classique ou lyrique, toujours très apprécié.



Samedi 4 Mars  
Concert Kamishibai



1<sup>er</sup> Avril  
Concert d'Ayano Kamei



6 mai - Yume



6 juin

## ▪ SOUVENIRS, SOUVENIRS...

La mairie tient à remercier madame Cherrier, qui a offert quelques cartes postales du village de Cornillon-Confoux, d'une époque que peu d'entre nous ont connue.

Cette gentille attention peut en appeler d'autres et a suggéré une idée : si vous avez, chez vous, bien rangées dans des boîtes à biscuits ou à chaussures, dans le grenier, ou ailleurs, des cartes postales, plus ou moins anciennes, en bon ou moins bon

état, vous pouvez les apporter en mairie.

La mairie se propose de les numériser pour en garder une trace et s'il y en a suffisamment, elle préparera une exposition de ces clichés, mémoires d'un temps disparu.

Une chasse aux images du passé est lancée et nous savons que vous allez trouver de véritables trésors.

Merci



## ▪ YUME, JEUNE PIANISTE VIRTUOSE

Yumé Renaud Arima a tout juste dix ans mais son talent est déjà une évidence. Il faut dire que Yumé travaille fort et qu'elle est encouragée par ses parents Jean-Michel Renaud et Eriko Arima tous deux pianistes concertistes et également professeurs au conservatoire de Salon de Provence et au sein de leur association Musicadance. Yumé a déjà derrière elle un palmarès édifiant : en 2022 elle a été nommée 1<sup>ère</sup> à l'unanimité mention très bien avec félicitations du jury au Concours Claude Khan et en mars dernier elle a reçu une mention très bien à l'unanimité au concours international de piano Pianissima. Elle commence également à se produire sur scène lors de certains festivals et concerts. Elle est actuellement en deuxième cycle au conservatoire de Marseille. Yumé a débuté le piano à 3 ans. Ce sont ses parents qui ont assuré sa formation jusqu'à l'âge de huit ans mais depuis elle travaille le piano avec son professeur Véronique Pelissero au conservatoire. Yumé prend très à cœur son entraînement quotidien « c'est difficile mais la récompense le vaut bien lorsqu'on atteint le résultat final. Lorsque je joue, je pense au compositeur, à son histoire, à ce qu'il a ressenti et j'essaie de faire passer ce ressenti à ceux qui m'écoutent » dit-elle. Yumé a tout d'une grande et pourtant c'est encore une enfant qui aime partager des jeux avec ses camarades d'école. Elle a décidé de leur apprendre le japonais et leur donne régulièrement des cours. Elle a aussi le projet de leur faire découvrir ce que peut apporter la musique lorsque sa deuxième passion lui en laisse le temps. En effet, Yumé adore les romans fantastiques et elle hésite encore concernant son orientation. Sera-t-elle concertiste ou écrivain ? Nul ne connaît l'avenir mais le sien est certainement très prometteur.

Découvrez sa chaîne YouTube :  
@yumerenaudarima5271



Frédéric BARRÈS

## ▪ RÉUNION PUBLIQUE À L'OPPIDUM

Vendredi 3 mars, dans la salle de l'oppidum, comble pour l'occasion, Daniel GAGNON, maire de Cornillon-Confoux a animé une réunion publique pour expliquer aux cornillonnois la situation financière de la commune et les choix possibles pour la mairie, entre une très importante augmentation des taxes foncières ou une alternative liée à un projet d'urbanisation.

En effet, le budget de la commune se trouve amoindri par la disparition totale de la dotation de l'Etat, l'augmentation de la dépense énergétique et la nouvelle donne métropolitaine. C'est au total 1,3 millions d'euros en moins pour le budget de la commune.

Plusieurs idées ont été étudiées par le conseil municipal pour faire face à cette situation d'urgence mais la seule qui pourrait, pour une assez longue durée, permettre de maintenir à un bas niveau les impôts fonciers, serait de proposer une augmentation raisonnable de la zone urbanisée.

Plans à l'appui, le maire a présenté un projet dans lequel la commune utiliserait une partie de ses terrains constructibles pour faire construire des maisons individuelles, et des petits collectifs à 2 niveaux.

Ces nouvelles constructions devront respecter un cahier des charges architectural très rigoureux pour permettre une intégration paysagère respectueuse de l'environnement naturel privilégié existant. Les zones choisies sont situées, pour l'une, à proximité de l'Espace Pièle et pour l'autre près du Jardin Partagé et pourraient comprendre, sur l'ensemble des deux zones, une quarantaine de constructions.

Après de nombreux échanges et questions, la majorité s'est exprimée en faveur du projet, à l'exception de 8 personnes, opposées à toute nouvelle construction dans le secteur identifié.

A l'issue de cette démarche participative et de concertation, le conseil municipal sera amené à prendre une décision concernant ce nouveau projet.



## ▪ TRANSPORTS SCOLAIRES : FIN DES TARIFS SPÉCIAUX

Depuis 2018, la prise en charge financière des abonnements scolaires pour les familles cornillonnoises était déléguée au Conseil de territoire. Avec la disparition de ce Conseil, la métropole demande à la commune de se substituer au Conseil de territoire et de prendre en charge cette participation, pour la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.

Comme le maire n'a eu cesse de le répéter, la commune n'a pas à supporter des coûts de fonctionnement supplémentaires pour un service dont elle n'a pas la compétence.

Même s'il a conscience que l'augmentation des futurs tarifs pour les cornillonnois va représenter une charge supplémentaire dans leur budget,

il estime qu'il revient à chacun de prendre ses responsabilités, notamment la Métropole qui ponctionne suffisamment les finances des communes membres pour que Marseille puisse « garder la tête hors de l'eau ».

Les tarifs appliqués (\*) dépendront du périmètre choisi. Seules les réductions pour les familles nombreuses, boursiers ou CMUC pourront toujours s'appliquer.

Pour rappel, les familles peuvent s'inscrire sur le site internet grand public accessible via lepilote.com, ou se déplacer à l'Antenne scolaire qui assurera une assistance aux familles.

(\*) tarif normal : 60€ - tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) : 30€



## ▪ FÊTE DU ROSE ET DES SAVEURS : ENCORE UNE BELLE RÉUSSITE



Retour en images sur la 11<sup>ème</sup> édition de la « fête du rosé et des saveurs » organisée par l'Office du Tourisme et la Mairie, qui s'est tenue samedi 17 juin.

Une fois de plus, malgré une date de l'évènement avancée pour des raisons logistiques et pour avoir plus d'exposants, la fête a été un succès, tant pour les cornillonais et les visiteurs que pour les exposants, ravis

de proposer leurs succulents vins, bière et alcools spéciaux (consommés avec modération) mais aussi les excellentes gourmandises salées et sucrées qui ont

Le tout dans une ambiance musicale charleston, assurée par le groupe musical « Tom Sawyer and Co »

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



## ▪ NOUVEAU - RÉSERVATIONS AU CENTRE DE LOISIRS DE GRANS ETÉ 2022

Depuis le 2 mai 2023, les familles cornillonaises peuvent inscrire leurs enfants au centre de loisirs de Grans en déposant leurs dossiers en mairie de Cornillon-Confoux.

Seuls les dossiers déposés en main propre aux heures d'ouverture de la mairie de Cornillon-Confoux seront pris en compte, puis transmis au service enfance-jeunesse de Grans qui détermine et transmet le montant à payer aux familles. C'est uniquement une fois cette facture payée à la commune de Grans que l'enfant est définitivement inscrit.

La commune de Cornillon-Confoux est l'interlocutrice unique des familles pour les inscriptions et les fiches de réservation. La commune de Grans est l'interlocutrice unique pour le paiement et les annulations.

Pour rappel, la commune bénéficie de 8 places réservées pour les maternelles et 10 pour les primaires.

Pour plus d'informations : Mairie de Cornillon-Confoux – 04.90.50.45.91

**Pendant les vacances à l'accueil de loisirs, les enfants devront être munis chaque jour d'un sac à dos, casquette, gourde ou bouteille d'eau, d'un rechange (culotte, slip, pantalon) et l'été en supplément une crème solaire, un maillot de bain (pas de short pour la piscine), 1 serviette de bain, chaussures fermées impératif (possibilité de rajouter des tongs dans le sac à dos). Tenue sportive conseillée (pas d'habits neufs).**

**Les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs et participant aux sorties organisées durant les vacances scolaires, devront prévoir un pique-nique tous les vendredis. Aliments à éviter : œufs (de préférence durs avec la coquille), mayonnaise...**

## ▪ KERMESE DE L'ÉCOLE : UNE BELLE FÊTE POUR LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Vendredi 30 juin, c'était le retour tant attendu de la célébrissime kermesse de l'école, ce moment joyeux et convivial pendant lequel les enfants, et leurs parents, peuvent fêter la (presque) fin de l'année scolaire.

Cette année, le menu des réjouissances a été élaboré par l'association des parents d'élèves, en collaboration avec l'équipe enseignante de l'école, la compagnie des trois canailles et l'aide des services techniques municipaux et de l'office de tourisme de Cornillon-Confoux.

Au programme : dans l'après-midi, un parcours « ninja warriors junior » dans la cour de l'école a permis aux enfants de se mesurer, en toute fraternité, à leurs copains.

A partir de 17h, la place des aires s'est transformée en espace ludique avec animations de la Cie des 3 canailles, stand de maquillage, jeux et activités pour les enfants (château gonflable, jeux en bois, corde à sauter géante, etc...)

Pour les gourmands et gourmets, tout était également prévu : une buvette tenue par les parents d'élèves accompagnait une paella succulente qui a régalé les amateurs, le tout dans une belle ambiance musicale.

Une belle animation qui a permis aux enfants de basculer joyeusement vers les prochaines vacances. Dixit Sheila, « l'école est finie ! » ou presque...



## ▪ RESULTATS DU RECENSEMENT COMMUNAL 2023



La campagne de recensement s'est achevée le 18 février.

Un grand merci à nos trois agents recenseurs, Denis, Emmanuelle et Valentin pour leur rigueur et leur disponibilité ainsi qu'aux 60% d'habitants qui se sont recensés immédiatement, facilitant ainsi grandement les opérations de collecte.

L'excellent taux de réponse a d'ailleurs été salué par l'Insee. En effet, sur toute la commune, seuls cinq logements n'ont pas daigné répondre, soit un taux de réponse de 99,4%. Des niveaux qui ne se vérifient habituellement que dans les communes de quelques centaines d'habitants et beaucoup plus rarement dans une commune de plus de 1 500 habitants.

Les remerciements sont moins appuyés concernant les étourdis et « phobiques administratifs » qui ont dû être relancés jusqu'à cinq fois par nos agents recenseurs et la mairie. Mais globalement, les opérations se sont déroulées dans le sérieux et la bonne volonté.

Ainsi, les chiffres provisoires font état d'une population municipale de 1673 habitants, répartis dans 699 habitations.

Cela contraste avec le chiffre officiel retenu jusqu'ici par l'Insee au 1er janvier 2023, à savoir 1 494 habitants, soit un écart de 179 habitants. Ecart qui a pesé ces dernières années, en défaveur de la commune dans les calculs de l'Etat, et qui continuera de peser jusqu'à prise en compte définitive, en 2026, des résultats du recensement.

Encore une fois, ces chiffres sont provisoires et devront faire l'objet d'un traitement par l'Insee en septembre prochain.

Encore merci à tous et... à dans cinq ans !

## DISPOSITIF D'ALERTE D'URGENCE DES POPULATIONS

INSCRIVEZ-VOUS !



La commune a mis en place un système d'alerte appelé « Ring » permettant à chaque personne inscrite de bénéficier gratuitement d'informations en temps réel sur la situation en cas d'évènement exceptionnel (inondations, feux de forêt,...) et des consignes émanant des autorités (confinement, préparation à évacuation,...).

D'ailleurs, certains administrés qui s'étaient inscrits ont pu découvrir le dispositif lors d'un test par appel téléphonique et SMS.

Pour bénéficier de ce dispositif, une inscription est obligatoire.

**Cette inscription est simple et gratuite** se fait en ligne en remplissant le formulaire présent à cette adresse : <https://inscription.cedralis.com/Cornillon-Confoux>

Elle ne requière qu'une adresse de messagerie, votre nom et coordonnées.

Vous êtes également libre de préciser votre adresse dans la rubrique « voie »

Les personnes non familiarisées avec les outils numériques pourront, bien entendu, venir retirer un formulaire papier en mairie ou demander de l'aide à [mairie@cornillonconfoux.fr](mailto:mairie@cornillonconfoux.fr) – 04 90 50 45 91

Seule la mairie est habilitée à utiliser ce système d'alerte. La gestion de vos coordonnées se fait dans le respect du règlement européen de protection des données (RGPD). Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

Le nombre de cornillonnois inscrits au dispositif est malheureusement trop faible et si ce nombre n'augmente pas rapidement dans les prochaines semaines, la commune sera contrainte de se retirer de Cedralis.

On compte sur vous. Merci

## JARDIN PARTAGE DE CORNILLON-CONFOUX - FAISONS LE VIVRE !



C'était presque un poisson d'avril ... mais non, ce n'était pas une blague : ce samedi 1<sup>er</sup> avril nous étions six à avoir répondu à l'appel à l'aide que nous avons lancé auprès des parents d'élèves (et autres) pour le nettoyage de printemps du jardin partagé !

Qu'à cela ne tienne... nous ne nous sommes pas découragés et avons nettoyé la permaculture, nettoyé et retourné le compost, remonté les murs et escaliers du bancaou, creusé les trous pour planter les nouveaux arbres, fait un point sur les pancartes à réparer ou à remplacer, coupé les branches dangereuses, tiré et enterré les tuyaux de l'arrosage autonome de

certaines plantations... Tout ce que les enfants de l'école ne peuvent pas faire « tous seuls » mais qui est nécessaire pour qu'ils puissent utiliser le jardin, véritable lieu d'apprentissage, et pour que le jardin puisse perdurer et évoluer.

C'est quand même avec un pincement au cœur que j'ai repensé à la mobilisation « d'antan »... et j'espère que ce que vous venez de lire va vous remotiver pour les prochaines fois !

Ce jardin est un espace merveilleux qui nous surprend à chaque saison. Bientôt tous les arbres fruitiers plantés produiront des fruits... il faut encore un peu de patience car certains ont été plantés tout petits... ou ont dû être remplacés.

Chaque année la coopérative de l'école aide financièrement à l'achat d'un ou deux arbres et des plants pour le potager qui est planté par les enfants avec Jean Marie Cometto. Cette année la coopérative a prévu un petit budget supplémentaire pour la réfection des pancartes.

Allez vous y promener, ramassez ce que vous y trouverez (abricots en juin, salades, tomates en juillet-août, figues en septembre... ça devrait le faire cette année...olives en novembre, etc...) . N'oubliez pas de donner quelques minutes pour arroser, biner un peu... participer !

Merci d'avance pour l'intérêt que vous portez et porterez à cet espace naturel très convivial qui fait maintenant partie de notre patrimoine.

Cordialement, Lydie Gagnon.

Merci mille fois à Chantal, Philippe, Kyoshi, Sylvain, Jean-Marie pour le travail accompli et aussi à Jean Michel et Anne qui s'occupent de refaire des pancartes.



## STATIONNEMENT ABUSIF

(ARRÊTÉ 175-2017 DU 13 DÉCEMBRE 2017)

Notre village est régulièrement encombré de véhicules laissés sur un trottoir ou sur un parking par des propriétaires peu scrupuleux, empêchant les autres conducteurs de circuler sans risque.

Il est rappelé que le stationnement abusif de tous les véhicules à moteur est interdit sur la voirie publique et ses dépendances, en un même point, pour une durée supérieure à 48h.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



## POUBELLES ET DÉPÔTS SAUVAGES

Les photos sont parfois plus parlantes que de longues explications



## ÉCLAIRAGE PUBLIC COUPURE TEMPORAIRE LA NUIT

Dans le cadre de la mise en place d'une politique plus économe en matière de consommation d'électricité, une partie de l'éclairage public est désormais coupée la nuit, de 23h à 5h du matin.

Seuls les secteurs du centre du village, du chemin des ferrages et du hameau des grandes

Bastides restent allumés. Aux Grandes Bastides, l'intensité lumineuse a été réduite à 30%. En fin d'année, un point sera fait sur les éventuels désagréments et les économies réalisées pour envisager d'adapter et pérenniser la mesure.





Loto de l'OT samedi 3 décembre 2022

## ▪ LOTO DE L'OFFICE DE TOURISME

Après 2 ans d'absence en raison de la situation sanitaire, le grand LOTO organisé par l'Office du Tourisme était (ENFIN !!) de retour samedi 3 décembre 2022 !

Grâce à une organisation parfaitement maîtrisée par les bénévoles de l'office

de tourisme, le loto s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec pour les heureux gagnants de très beaux lots : bons de repas et de soins, assortiments de produits locaux, appareils électroménagers et sono, jeux de société, jeux pour les enfants, etc...

Une buvette était également à disposition des joueurs pour se désaltérer et se restaurer.

Rendez-vous en décembre pour le prochain LOTO !

## ▪ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE DU TOURISME

Samedi 21 janvier 2023, L'Office de Tourisme et de la Culture de Cornillon-Confoux a tenu son Assemblée Générale (A.G) dans les locaux du Club de tennis.

Après avoir remercié et présenté ses vœux au élu et adhérents, la Présidente Jacqueline HERVY a évoqué le contexte particulier de l'année 2023.

En effet depuis le mois d'août 2022, l'Office du tourisme n'a plus de salarié et les importants travaux de l'école vont compliquer l'implantation de certaines manifestations. Après la présentation du bilan moral de 2022, ainsi que du bilan financier (à l'équilibre), a été évoquée la diminution

des abondements financiers des institutions partenaires (Métropole, Département, Région) dont il faudra tenir compte pour 2023.

Le prévisionnel des manifestations 2023 a suscité des échanges avec les adhérents qui souhaitent poursuivre les animations dans le village mais, en fonction de la présence des travaux et la disponibilité des moyen humains et financiers en 2023, repenser leur format, tout en proposant des nouveautés valorisant l'espace naturel qui entoure le village.

L' A.G s'est terminée en musique avec la fête des bénévoles, dans la bonne humeur et en se régaland des plats réalisés par les uns et les autres.



## ▪ DES CORNILLONNAISES AU SERVICE DES CORNILLONNAIS



**CHRISTELLE CHAVE**  
OPTIMHOME

Installée dans le village, Christelle Chave s'est donnée pour mission d'accompagner ses clients dans une relation de confiance pour réaliser leur projet en toute sérénité. « Qu'ils souhaitent vendre, acheter ou investir la force de mon réseau me donne l'opportunité d'offrir un panel de services complet et varié tel que le home staging, la mise en valeur des biens, la multi-parution des

annonces, la création de clips vidéo, l'accompagnement administratif et juridiques et bien évidemment la réalisation d'avis de valeur détaillés et argumentés. »

Soucieuse de créer une relation de proximité et de confiance avec les habitants de la commune.

**Christelle Chave est joignable au 06.59.21.46.47 ou [Christelle.chave@optimhome.com](mailto:Christelle.chave@optimhome.com)**

**MANON GUIGNOUX**  
DES PIERRES POUR FAVORISER L'ÉQUILIBRE

Depuis 2 ans et demi que Manon Guignoux exerce son activité à Cornillon dans les locaux de l'ancien presbytère. Psychomotricienne Diplômée d'Etat au départ, elle s'est progressivement spécialisée dans la gestion émotionnelle et l'harmonie entre le corps et le mental.

Massages bien-être ou séances énergétiques, coaching en gestion du stress ou coaching parental, Manon est reconnue pour le bien fondé de ses prestations.

Nouvelle corde à son arc : La lithothérapie, ou le rééquilibrage par les pierres.

Utilisées depuis toujours par les civilisations millénaires d'Amérique du Sud, d'Egypte, ou d'Asie, et connues pour leurs propriétés énergétiques, « les pierres émettent des fréquences et sont complémentaires aux soins énergétiques » explique Manon. La lithothérapie est une alternative pour tenter d'apporter des solutions complémentaires aux problèmes physiques et/ou psychologiques, en agissant par contact direct avec la peau.

**Vous pouvez contacter Manon par texto - 06 95 23 02 63**



**JULIE CORRADI-MAUPEU, PSYCHOLOGUE**

Pour Julie, comprendre et aider les autres a toujours été une vocation.

Curieuse, authentique et passionnée, Julie CORRADI-MAUPEU a décidé de s'installer en libéral sur la commune de Cornillon Confoux pour accueillir et accompagner, enfants, adolescents et adultes.

Ce qui l'anime, c'est accompagner chaque personne à dépasser ses difficultés.

Dans un espace confidentiel et chaleureux, chacun(e) pourra s'exprimer, penser et réfléchir en allant puiser dans ses ressources pour accéder à l'épanouissement visé.

Elle reçoit sur RDV, en consultation individuelle et familiale, propose de la guidance parentale et des ateliers collectifs. Elle peut également apporter conseil et orientation.

Qui est Julie CORRADI-MAUPEU ? Psychologue et Coordinatrice pendant quinze ans dans un service médico-social à aider les personnes à se reconstruire après un bouleversement dans leur vie, elle saura vous accompagner grâce à sa formation et son expérience.

**Pour en savoir plus :**  
**Site : <https://julie-corradi-maupeu.webnode.fr>**  
**Tél : 06 19 355 133**  
**Mail : [juliecpsy@proton.me](mailto:juliecpsy@proton.me)**

## OLD : OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place et il incombe aux propriétaires des constructions situées à moins de 200 m d'un massif forestier.

Chaque année, la mairie fait procéder au débroussaillage des massifs communaux, aidée, selon les secteurs, par les services des sapeurs forestiers du département, afin de respecter ses obligations et entretenir les massifs.

Si les agents municipaux se chargent du débroussaillage des espaces publics, il appartient aux propriétaires privés d'effectuer cette tâche autour de leurs propres constructions, chantiers et installations ainsi qu'autour des voies privées leur donnant accès.

### En quoi cette tâche consiste-t-elle exactement ?

On entend par débroussaillage la réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de limiter la propagation des incendies et diminuer leur intensité. Concrètement, il s'agit de maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage : soit par le traitement « pied à pied », qui concerne des feuillages distants d'au moins 2 m les uns des autres ; soit par le traitement « par bouquet d'arbres », dont la superficie ne peut excéder 50 m<sup>2</sup>, chaque bouquet étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction.

Il convient également de couper les branches basses des arbres sur une

hauteur de 2 m et de couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (portes, fenêtres), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ; maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ; couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ; éliminer enfin les végétaux coupés par broyage, compostage ou évacuation à la déchèterie.

**Attention : le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende et la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée en cas d'incendie.**

## TRAVAUX



Fin des travaux d'enfouissement des réseaux des réseaux chemin des jardins-chemin des cyprès



Remplacement de la porte du Club de Tennis



Fin des travaux de la voie verte



## NAISSANCES

SENISE Eléna..... 4 octobre 2022  
 MAURICE Joyce..... 12 octobre 2022  
 LEBLANC Clément..... 29 octobre 2022  
 SOARES MARTINS Lou..... 22 janvier 2023  
 DOSSETTO Júliann ..... 22 avril 2023  
 ANDRE DELLI-ZOTTI Nino..... 29 avril 2023  
 THIELON Lya..... 23 mai 2023  
 COPPOLA Valentin ..... 30 mai 2023  
 PIOGER Lysandro ..... 8 juin 2023

## DÉCÈS

VAN ACKER LE LEC Jean-Pierre (87 ans) ..... 25 octobre 2022  
 Maire de Cornillon-Confoux de 1983 à 1988  
 SCOTTO DI VETTIMO Roger (74 ans)..... 23 janvier 2023  
 SABRAN Philippe (65 ans)..... 12 février 2023  
 Michèle MERIGOT  
 veuve QUERTAINMONT (89 ans)..... 16 mai 2023

## MARIAGES

PARENT Joffrey & BENEDI Loïc ..... 17 décembre 2022



ROLIN Matthieu & WORTHAM Judith..... 18 mars 2023  
 MATHERON Mathieu & PIOGER Karina ..... 13 mai 2023

## BLOC-NOTES

### MAIRIE - Tél : 04 90 50 45 91

Horaires d'ouverture au public  
 Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h  
 le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
 Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h  
 La clé des âges : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois  
 Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

### AGENCE POSTALE

Tél : 04 90 50 44 21  
 Du lundi au samedi de 9h à 12h

### ÉCOLES

Ecole Primaire - Tél : 04 90 50 42 93  
 Ecole Maternelle - Tél : 04 90 50 43 13

### OFFICE DE TOURISME

Tél : 04 90 50 43 17

### MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Tél : 04 90 50 41 40

### DÉCHÈTTERIE DE GRANS/CORNILLON

Informations et renseignements :  
 06 24 57 02 71  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au samedi  
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
 Le dimanche de 8h30 à 12h,  
 fermée les jours fériés

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Informations et renseignements :  
 0800 800 424 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### TRANSPORTS

TRANSPORT À LA DEMANDE :  
 « Allô le Bus » - Tél : 04 42 77 07 07

### TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transazur - Tél : 04 90 53 06 79

### GENDARMERIE

Brigade de Lançon  
 Tél : 17 ou 04 90 42 92 22

### POMPIERS GRANS

Tél : 18 ou 04 90 55 96 99

### POMPIERS SALON

Tél : 18 ou 04 90 42 38 88

### DÉPANNAGE EAU

SEM Lambesc - Tél : 09 69 39 40 50

### M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS

Tél : 04 90 50 94 25  
 Messe à Cornillon le samedi à 18h30

### ASSISTANTES MATERNELLES

AGRÉES  
 Rebecca FIGUIERES ANTOINE  
 Tél : 04 86 37 96 63 ou 06 20 53 55 89  
 Audrey QUILICI  
 Tél : 09 66 87 48 20 ou 06 84 99 29 73  
 Amandine RICARD - 06 26 68 47 36  
 Caroline PLAS - Tél : 06 18 77 23 79  
 Cécile RUMELLO - Tél : 04 90 50 46 14  
 ou 06 10 90 52 76  
 Valérie TABERNER - Tél : 04 90 17 34 62

### ASSISTANTES SOCIALES -

Tél : 04 13 31 66 76  
 Mesdames Triffaut et Tourrenc

### COMMERCE DU VILLAGE

LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71  
 LE JARDIN DES AIRES - Tél : 04 42 56 41 49

### INSTITUT LYRIS BEAUTÉ

Tél : 06.25.11.71.31  
 TABAC-PRESSE DE L'ORATOIRE  
 Tél : 04 90 50 49 74

### RESTAURANT DU CAMPING LA PINEDE

Tél : 04 84 88 53 82

### COACH DE VIE/

### MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :

Manon GUIGNOUX  
 Tél : 06 95 23 02 63

### CONCILIATRICE DE JUSTICE

Tél : 04 90 55 76 08/09  
 Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

### MAISON DE LA SANTÉ

### MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

Docteur François Yon  
 Tél : 09 83 24 12 13 ou 06 61 94 75 27

Consultations sans rendez-vous :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

### INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

Pascale GARNIER  
 Tél : 04 90 50 48 10 ou 06 12 21 91 82

# JUILLET



## SAMEDI 29 JUILLET – 21H30 MARTHA HIGH & THE SOUL COOKERS

Martha High, déesse de la Soul, explore son héritage muscalet poursuit son aventure pour distiller des grands moments funky avec les SoulCookers ! Martha High a chanté sur scène avec James Brown pendant 30 ans et a été sa chanteuse la plus ancienne. Elle continue de faire régulièrement le tour du monde en tant que chanteuse principale du groupe de Maceo Parker, autre acolyte de longue date du parrain de la soul. Ils étaient ensemble, avec James Brown lors de leur célèbre concert au Boston Garden en avril 1968 dans la nuit qui a suivi l'assassinat de Martin Luther King, lorsque Brown a empêché de nouvelles émeutes grâce à sa pure présence sur scène et à son message

positif. High reste une formidable force musicale, acclamée par la critique pour ses albums et par son public à chaque prestation scénique.

**Martha High** : chant | **Léonardo Corradi** : orgue | **Roy Panebianco** : guitare, chœurs | **Tony Match** : batterie | **Isabelle Durel, Xtle** : chœurs | **Vincent Boisseau** : sax baryton | **Guillaume Gardey de Soos** : trompette | **Alex Augé** : sax ténor

*Une soirée avec la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Cornillon-Confoux*

## DIMANCHE 30 JUILLET – 21H30 CONCERT DE L'OPPM : DANS LA MAGIE D'HARRY POTTER

L'Orchestre de la Philharmonie Provence Méditerranée dirigé par Jacques Chalmeau, propose cette année pour son rendez-vous annuel à Cornillon, un concert exceptionnel consacré à la musique du film *Harry Potter écrite par John Williams*. Le grand compositeur américain, mondialement connu et honoré régulièrement par les plus grands orchestres de la planète, a réuni dans une splendide suite d'orchestre, les morceaux les plus emblématiques des trois premiers films consacrés au jeune sorcier.

Le programme nous replonge dans le monde merveilleux de Poudlard, de la gare de King's Cross ou encore du chemin de Traverse, sans oublier bien sûr, Hedwige Theme, the Night bus ou le Nimbus 2000.

Une soirée riche en souvenirs et émotions sans aucun doute, placée sous le signe de la magie.



# AOÛT

## VENREDI 18 AOÛT PLACE FRANCK CHESNEAU SOIRÉE FESTIVE AVEC MÉCHOUÏ

Organisée par le CCAS  
Animation musicale  
Renseignements et inscriptions  
en mairie 04.90.50.45.91

PLACE FRANCK CHESNEAU - GRATUIT SANS RÉSERVATIONS  
Renseignements à la mairie : 04 90 50 45 91

# SEPTEMBRE

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE – 9H-12H

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS  
Place Franck Chesneau

Apéritif offert aux Cornillonnois à 12h

EN RAISON DE L'ANNULATION  
DES FÊTES VOTIVES DE 2023,  
LE TRADITIONNEL APÉRITIF AUX  
CORNILLONNAIS SERA OFFERT PAR  
LE MAIRE ET LA MUNICIPALITÉ CE  
JOUR-LÀ À 12H.

MONSIEUR LE MAIRE PROFITERA  
DE CETTE OCCASION POUR VOUS  
INFORMER DE LA VIE COMMUNALE.



## DIMANCHE 17 SEPTEMBRE – 9H

18<sup>ÈME</sup> RONDE PEDESTRE

Espace Pièle - Pas d'inscriptions sur place

9h30 : Enfants - 1 Km

Médaille et goûter offerts

Inscriptions à la mairie

Dossier à télécharger sur [www.cornillonconfoux.fr](http://www.cornillonconfoux.fr)

10h : Adultes - 11,2 Km

Gobelet réutilisable, buffet campagnard.

Inscriptions : [www.kms.fr](http://www.kms.fr)